

Comment l'assureur fixe-t-il et perçoit-il la prime d'Assurance ? - FFRIS2

Code produit : FFRIS2

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif : 250,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Toutes les personnes souhaitant s'initier à la culture de l'assurance, nouveaux collaborateurs d'entreprises d'assurances

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Connaître les fondamentaux de l'assurance
- Comprendre les principes du contrat d'assurance

Programme de la formation

- Prime pure
 - Calculer une prime pure en utilisant les statistiques et les probabilités

- Prime commerciale
 - Qu'est-ce que le chargement ?
 - Quelles sont les taxes ?
- Paiement de la prime
 - Différence de régime entre les assurances de dommages et les assurances de personnes
 - Quelles sont les conséquences en cas de non-paiement ?
- Placements des primes par l'assureur
 - Différentes dispositions prévues par le Code des assurances

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.